



Municipalité de  
**La Macaza**  
53, RUE DES PIONNIERS  
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



## Bulletin d'informations mai 2014

**En cas d'urgence, vous pouvez joindre le Service des travaux publics au (819) 278-5074**

### JOURNÉE DE LA TERRE

Dans le cadre de la journée de la terre, la municipalité a offert une série d'activités sur l'environnement. Je tiens à remercier nos employés, particulièrement Isabelle Hébert, Andréanne McCarthy et Angélique Sauriol pour les activités qu'elles ont organisées et qu'elles ont animées de façon bénévole. De belles rencontres éducatives se sont tenues les 22, 23 et 25 avril sur des thèmes touchant l'environnement, le compostage, les jardins et les fosses septiques.

Le nettoie-ton est venu couronner cette belle semaine. Ce grand nettoyage s'est tenu grâce à la participation de valeureux citoyens qui se sont présentés au garage municipal samedi le 26 avril, malgré un temps pluvieux. 14 sacs d'ordures de toutes sortes ont été ramassés le long de nos chemins. Au nom de la municipalité, je veux remercier ceux et celles qui, de façon bénévole, ont participé à cette activité supervisée de belle façon par Isabelle Hébert. Je dis donc merci à Sylvie Nantel, Luc David, Françoise Zdyb et Louise Labat, Jacqueline Leduc. Merci tout particulier à notre employé, Marc-André Leduc, qui après sa semaine de travail est venu participer avec son fils, nous assurant une relève pour le futur. Merci aussi aux élu(e)s Jean-Marc Dubreuil, Jean Zielinsky ainsi qu'à Jeanne Zdyb.

Céline Beauregard, Mairesse

### Nouveaux représentants des citoyens au C.C.U.

Nous désirons remercier les neuf (9) personnes qui ont posé leur candidature aux trois (3) postes disponibles de représentant des citoyens sur le Comité consultatif en Urbanisme. Nous avons retenu 5 candidats et ils ont été rencontrés par des membres du Conseil municipal.

Les nouveaux membres nommés au CCU sont Messieurs Jos Kula du Lac Chaud et Monsieur Yvon Desrochers du Lac Clair

Un gros merci à messieurs Albert Brousseau, Jean Courchesne et Gilles Lemay pour leur précieuse collaboration des 2 dernières années au CCU

Les nouvelles nominations sont pour une durée de deux (2) ans et les nouveaux membres entreront en poste dès mai 2014.

Jean-Marc Dubreuil,  
Président du comité consultatif en urbanisme

### Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Veillez prendre note que la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge s'est munie d'une déjanteuse à pneus. À cet effet, elle accepte maintenant les pneus avec jantes.

À noter que ce service est offert seulement au site d'enfouissement technique de la Régie et non dans les écocentres.

Meilleures salutations !  
Johanne Bock  
Directrice générale adjointe – Opérations

## VOIRIE

### Échéancier des travaux

Pour les travaux de voirie en juin, les priorités sont :

- Épandage du calcium liquide;
- Asphaltage (réparations) du chemin de l'aéroport et du Lac Chaud;
- Nettoyage et inventaire des ponceaux;
- Épandage de gravier (réparation des chemins);
- Fossés – Correction et nettoyage (début des travaux);
- Entretien régulier des chemins (par nos employés et notre contractuel).

Jacques Taillefer, directeur général

\*\*\*\*\*

#### **Samedi 14 avril 2014, La Macaza a subi son 1<sup>er</sup> coup d'eau printanier.**

Nos employés ont travaillé sans relâche à inspecter notre territoire et à réparer les dégâts dû à l'eau. Le plus important a eu lieu au Lac Clair; une tranchée a été creusée pour faire sortir l'eau qui menaçait d'encercler deux (2) maisons.

Des travaux de prévention seront effectués au courant de l'été :

- Installer un 2<sup>e</sup> tuyau, de réserve, à la sortie du lac;
- Remonter le chemin entre le 207 et le 220 au lac Clair à 6'' de hauteur du lac.

Ces travaux viendront compléter les travaux de nettoyage des fossés.

Richard Therrien, conseiller – responsable de la voirie

## **URBANISME**

41 permis émis dans les catégories suivantes :

Construction de bâtiments accessoires – moins de 5 000\$;

Galerie escalier extérieur, patio;

Démolition;

Travaux dans la rive;

Installation d'un usage ou d'un bâtiment temporaire;

Reconstruction du bâtiment principal;

Installation septique;

Abattage d'arbre;

Agrandissement, transformation ;

Captage des eaux;

Remblai, déblai;

Installation d'un quai;

Construction d'une clôture, haie, muret;

Rénovations/réparations;

Renouvellement de permis de construction.

**Assurez-vous toujours d'avoir votre permis avant le début de vos travaux.**

Jacques Taillefer, directeur général

## Rappel – Tempos

La période estivale étant revenue, il est temps de retirer vos abris d'auto temporaires pour l'été. Ces derniers sont autorisés pour la **période allant de l'Action de Grâce (en octobre) jusqu'à la Fête des Patriotes (en mai).**

Toutefois, le règlement permet de conserver vos abris à l'année, dans les cas suivants :

- Ne pas être dans la zone urbaine;
- Être en dehors de la rive d'un cours d'eau et à au moins 30 mètres d'un lac ou de la Rivière Rouge ou Macaza ou ne pas être visible du plan d'eau;
- Être à au moins 20 mètres de toute voie de circulation publique ou ne pas être visible de cette dernière.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les inspecteurs municipaux au 819-275-2077.

Jacques Taillefer, directeur général

## LAVAGE DE BATEAUX ET DES REMORQUES

Voici quelques rappels concernant l'obligation de faire laver son bateau et les remorques.

Selon le règlement 2012-075 tout détenteur d'embarcation motorisée **non résident** doit faire laver son embarcation et sa remorque, dans *un poste de lavage reconnu par la municipalité et être en possession d'un certificat de lavage valide* pour cette embarcation et sa remorque.

Pour les résidents, il faut se procurer un certificat d'usager. Pour le recevoir, il faut faire laver son embarcation dans un poste de lavage reconnu par la municipalité. **Toutefois l'article 11 du règlement** prévoit des exceptions :

- « Est exempté de l'application du présent règlement, toute personne résidente qui entrepose son embarcation motorisée sur un terrain riverain et dont celle-ci n'a pas été utilisée sur un autre plan d'eau. La vignette est obligatoire et un certificat d'usager est requis » (disponible au Dépanneur de La Macaza).
- « **lorsqu'un résident sollicite les services d'un commerçant reconnu pour la mise à l'eau de son embarcation motorisée**, laquelle est entreposée sur son terrain ou sur un site fourni par le commerçant, le lavage de cette embarcation n'est pas obligatoire. Par contre, la remorque à être utilisée doit être lavée conformément au présent règlement sauf si le préposé du commerçant peut certifier qu'il a procédé à un tel lavage à son lieu d'affaire au préalable ».

Pour faire laver son embarcation et/ou recevoir son certificat d'usager vous devez vous rendre au Dépanneur de La Macaza situé au 59 rue des Pionniers. Le Dépanneur est aussi dépositaire des clés afin d'avoir accès aux rampes de mises à l'eau des lacs Chaud et Macaza.

Jacques Taillefer, directeur général

### - À LA RECHERCHE -

Nous sommes à la recherche de 5 citoyens qui seraient intéressés à travailler sur un comité pour la réalisation de la politique 'amis des aînés' et la politique 'familiale de La Macaza'. Veuillez communiquer avec Louise Labat à la municipalité au 819 - 275-2077.

\*\*\*\*\*

Une conférence pour les citoyens et citoyennes de 55 ans et plus, avec invités spéciaux, est organisée pour le 17 juin à 14h. Vous recevrez votre invitation la semaine prochaine mais nous vous demandons de réserver cette date à votre agenda. Ce sera une occasion de découvrir les services offerts et de déguster quelques gâteries.

Jeanne Zdyb au nom du comité organisateur



**Merci! .....**


Un merci très particulier aux pompiers et la sécurité civile qui ont organisé cette belle soirée avec Véronique Labbé et ses musiciens.

Merci aux citoyens qui ont participé à cette levée de fonds pour achats d'équipements qui pourra sauver des vies.

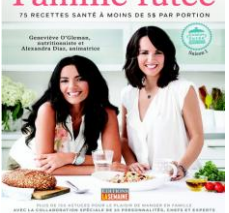
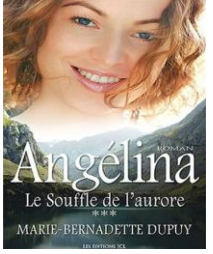
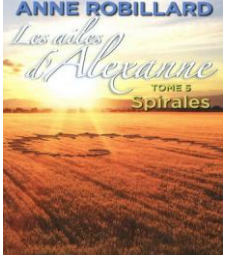
Quelle belle initiative!

Merci à Marc-André, Benjamin Hoff, et Jean-François Meilleur et Michel Lapointe d'avoir pensé aux citoyens.

# VOS NOUVEAUTÉS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

 *Coup de cœur de votre bibliothécaire*



	<p><b><u>Famille futée; 175 recettes à moins de 5\$ la portion</u></b>  <i>Geneviève O'Gleman</i>  <i>Alexandra Diaz</i></p> <p>Voici un guide pratique sur l'alimentation et l'éducation des enfants. Il offre une bouffée d'air frais aux parents qui courent sans arrêt en nous proposant 75 recettes rapides, économiques, santé, testées par des parents et approuvées par leurs enfants!</p>
	<p><b><u>Angéline; Le souffle de l'aurore</u></b>  <i>Marie-Bernadette Dupuy</i></p> <p>Angéline et Luigi sont de retour! Dans cette suite tant attendue, la belle Costosida sera arrêtée pour l'avortement pratiquée sur son amie Rosette... Les deux jeunes femmes réussiront-elles à échapper à une lourde peine? Leurs amis consternés témoignent en leur faveur. Feront-ils pencher la balance de la justice? Rien n'est moins sûr.</p>
	<p><b><u>Les ailes d'Alexanne; Spirales Tome 5</u></b>  <i>Anne Robillard</i></p> <p>Maintenant que Christian Pelletier est lui aussi devenu sorcier, ses visions et ses dons peuvent contribuer à combattre les sombres desseins des forces de l'ombre. Christian, Alexei, Alexanne réussiront-ils à repousser et vaincre les représentants du Mal...?</p>

## Évènements culturels en saison estivale!

L'été est à nos portes et c'est sans tarder que les bénévoles et moi, sommes à la préparation d'évènements culturels qui vous seront présentés durant la saison estivale.

Cette année il y a du nouveau et c'est avec plaisir que la municipalité de La Macaza vous invite à participer en grand nombre aux évènements rassembleurs suivants :

- Le 7 juin Rallye Polonais Montréal, La Macaza, c'est à ne pas manquer. (nouveau)
- Le 24 juin La fête Nationale avec son traditionnel défilé et souper hot –dog (gratuit)
- Le 1<sup>er</sup> juillet La fête du Canada, venez encourager Graham Beatty, joueur professionnel de cornemuse, et nos musiciens locaux. (gratuit)
- Le 30 août La 3<sup>ème</sup> édition de la fête des Ethnies. Cette année un spectacle de danse folklorique Polonaise vous sera présenté et autres artistes locaux. ( gratuit) N.B. Les gens qui désirent apporter des mets traditionnels de leurs pays sont les bienvenus et n'ont qu'à en aviser la réceptionniste au ((819) 275-2077). Ce geste est grandement apprécié et nous vous en remercions.

Sur cela chers amis, au nom de la municipalité de La Macaza et des bénévoles nous vous souhaitons de passer un très bel été avec nous.

Jean Zielinski, conseiller